





13ème Trail de L'Escalo 2019

www.traildelescalo.fr



20 & 21 Avril




← Samedi 20

14h30 : Marche 9km
Course Enfants 2km (avec chasse aux oeufs)

15h30 : LA VERTICALE / 1,8km - 350m D+

Soirée Paëlla / Musique

→ Dimanche 21

08h00 : Duath'Trail
(Combiné route + trail)
10km + 11km ou 20km et 25km
En solo ou en relais

08h30 : 25km - 1620m D+
09h30 : 10km - 640m D+
10h00 : 5km - 240m D+

runningconseil
MARATHONIEN SPORT

Inscription en ligne
www.courirenfrance.com






Les inscriptions sont limitées

4 coureurs régionaux

Marion Demandolx, Esther Coulaud, Michel Eymard et Emilien Schiavo seront à nos côtés pour vous présenter ces nouveaux formats

Manifestation éco-responsable
Pensez au co-voiturage

NE ME JETER NE PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE - CREDIT PHOTO DECLIC 04



A lire attentivement - Règlement 2019

Art.1 Organisation :

Déclic04 organise le dimanche 21 avril 2019 le 13^{ème} Trail de l'Escales sur la commune de l'Escales – 04160. Epreuve individuelle, par équipe et en relais route et montagne ouverte à toutes et à tous (licenciés et non licenciés). **Sept circuits courses chronométrées** : 2km, 5km, 10km, 25km. La Verticale 1,8km, Duath'trail (combiné route + trail) en solo ou en relais, une Marche de 9km (non chronométrée).

Horaires des départs samedi 20: (Marche : 14h30) – Course enfants 2km : 14h30 – La Verticale 1,8km 15h30. Catégories d'âges pour la course des enfants (de 2009 et avant). **Une soirée Paëlla / musique est proposée à partir de 20h15 à la salle des fêtes (M.A.C)** de l'Escales.

Horaires des départs dimanche 21: (Duath'trail : 21km et 45km 08h00) - (25km : 8h30) – (10km : 9h30) – 5km (10h00). Les catégories d'âges sont : 25km (2001 et avant), 10km (2003 et avant) pour le mini trail de : 5km (de 2005 et avant). **Les épreuves du 10km et 25km font parties du Super Challenge F.S.G.T et nouveau Challenge Run azur (course nature) pour le 25km.**

***Une barrière horaire sera mise en place pour le trail du 25km. (1h30 au passage du 7,5km et 3h au 16km). Tous les coureurs qui ne seront pas dans les temps se verront diriger sur un retour direct à l'arrivée.**

Art.2 Inscriptions & Dossards :

Les inscriptions sont limitées à 350 coureurs. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Pour l'envoi par courrier le dossier doit être complet (bulletin d'engagement daté et signé + Certif ou copie de la licence + accompagné du règlement) à : AS DECLIC 04. Chèque à l'ordre de Déclic 04 (avant le 17 avril). Attention ! pour les engagements du samedi et sur place le jour de la course les tarifs seront majorés de 5€ et 3€ pour le 5km (*Se munir d'épingles). La remise des dossards s'effectuera le samedi 20 avril à partir de 13h30 jusqu'à 19h00 à la salle culturelle de l'Escales (M.A.C) au centre du village et sur place le jour de la course à partir de 7h00. Inscriptions en ligne et résultats: www.courirenfance.com Pour les infos et programme : www.traildelescales.fr

Art.3 Sécurité - assistance - assurance :

Une liaison téléphonique sera mise en place avec poste de secours au départ, sur certains endroits stratégiques du parcours et arrivée. Présence d'une équipe de secouriste et d'un médecin. Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile, pénale et recours à l'exception de tout autre risque. **Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, au regard de l'article 1.231-3 du code du Sport, chaque participant à l'épreuve devra obligatoirement présenter ; soit une licence FFA (Athlé en compétition – Athlé santé ou pass' (running) soit une licence FFTRI, FSGT, UFOLEP, FSCF et RAO** sur laquelle est mentionnée : « apte à la course à pied en compétition ou apte à l'athlétisme en compétition » soit un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme). Les organisateurs conserveront ce certificat de plus, les concurrents mineurs devront fournir une autorisation parentale. Le coureur déclare avoir pris connaissance du présent règlement. Vous trouverez sur le site en téléchargement, la liste des fédérations affiliées.

Art.4 Matériel et conseil équipement : Recommandation de l'organisateur :

Les concurrents doivent être chaussés convenablement, chaussure de trail ou autre modèle avec semelles non lisses, la gourde ou camelback isotherme conseillé, ravitaillement hors zone non autorisé. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et d'avancer les horaires des départs en fonction des conditions météo et de décider du maintien de la manifestation.

Art.5 Couverture photographique et audiovisuelle :

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image ainsi que la publication des résultats concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Tout point non prévu par le présent règlement est du ressort du comité d'organisation dont les décisions sont souveraines.

Art.6 Parcours :

Renseignements techniques auprès de Jean Pierre. Tél: 07 81 78 93 83 ou par E-mail: tcdeclic04@gmail.com - Plans et profils sont téléchargeables sur le site: <http://www.traildelescales.fr>

Art.7 Engagement moral des coureurs :

Chaque coureur s'engage à respecter l'environnement, la nature et les propriétés privées, les règles du code de la route, les coureurs, les organisateurs ainsi que les bénévoles. Chaque coureur aura obligation de porter assistance à tout coureur en danger, le temps que les secours prennent le relais. Tout manquement au respect des règles ci-dessus pourra entraîner la mise hors course décidée de plein droit par l'organisateur.

Art.8 Classements et récompenses :

Dotations de la course aux 350 premiers inscrits. Seront récompensés les 3 premiers et les 3 premières au scratch de chaque épreuve et le premier de chaque catégorie (H et F). Pour les Duath'trail; seront récompensés de la 1^{ère} équipe H, la 1^{ère} équipe F et 1^{ère} équipe mixte. Challenge du nombre sur les cinq distances. La remise des récompenses se déroulera à partir de 12h30. Divers Dotations fournies par nos partenaires.

A retourner avant le 17 avril 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Samedi 20 & Dimanche 21 avril 2019 ---- 13^{ème} Trail de l'Escales
À retourner accompagné du **règlement à l'ordre de DECLIC 04** à l'adresse suivante:
Courirenfance.com – 10 rue les Roselières – 13220 Châteauneuf les Martigues
Tél : 06 80 02 26 23 – tcdeclic04@gmail.com

Inscription en ligne: www.courirenfance.com et infos: www.traildelescales.fr

25km 10km 5km La Verticale Duath'trail 21km Duath'trail 45km

NOM : Prénom :

CLUB ou EQUIPE

Je suis détenteur (trice) d'une licence : FSGT – FFTRI – FSCF – FFA – UFOLEP – RAO

N° de Licence Année de naissance : 19.....

Je ne suis pas détenteur (trice) d'une licence sportive (je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an)

Sexe : H ou F Equipe H Equipe F Equipe Mixte

Cochez votre choix :

tarif (25km) : 26€ tarif (10km) : 16€ tarif (Duath'trail 21km) : 30€
tarif (5km) : 8€ tarif (Marche) : 3€ tarif (Duath'trail 45km) : 40€
tarif (2km) gratuit tarif (La Verticale) : 10€

Je participe à la soirée Paëlla / musique du samedi 20 à la salle des fêtes de l'Escales : 15€/personne

Buffet accompagnant du dimanche 21 (prix unitaire : 7€) - Montant Total :€

Adresse :

Code postal Ville

Tél : E.mail :

L'inscription avant le 17 avril comprend : Une dotation de la course, les ravitaillements et le buffet à l'arrivée..
L'inscription à la course après le 17 avril sera majoré de 5€ pour les Duath'trails, le 25km et le 10km et 3€ pour le 5km. En application de la réglementation en vigueur, ne seront acceptés que les participants capables de justifier de la non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. La police d'assurance souscrite par l'organisateur couvre la responsabilité des organisateurs. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence FFA ou une licence valide sportive agréée par la FFA.

Date et signature du concurrent :

Les inscriptions sont limitées à 350 coureurs

* Pour mineurs: Autorisation Parentale OBLIGATOIRE :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et j'autorise mon enfant mineur à participer à la course de l'Escales du 20 et 21/04/2019. Catégories d'âges de 2009 à 2002 (inclus).

à l'Escales : Date :

Signature des parents